

+

+

ANNECY

+ + 2050

ENSEMBLE,
FAISONS TERRITOIRE

Conférence de presse
du mercredi 10 mai 2023

DOSSIER DE PRESSE

LE PROJET

Lancée en 2021, la démarche « Annecy 2050 » a pour objectif d'anticiper les bouleversements de notre société et les évolutions urbaines en matière d'aménagement, de logement, de mobilité, d'environnement, d'alimentation, de santé ou encore d'accessibilité.

Cette initiative de la Ville, historique et inédite à Annecy, doit aboutir à l'horizon 2050 à un projet de territoire cohérent et adapté à l'urgence climatique que nous vivons. Face à ces enjeux, cette démarche est nécessaire pour mener des politiques publiques responsables et solidaires.

Proposée par l'agence l'AUC, lauréate du dialogue compétitif, ce document a pour objectif de présenter la démarche et la méthodologie de travail qui devra aboutir, fin 2023, sur la validation d'un plan guide au service des transitions.

ÉDITO

D'ici quinze ans, les études démontrent qu'Annecy sera la ville française la plus touchée par les canicules... Cette alerte vient renforcer l'urgence climatique dans laquelle nous nous trouvons.

C'est pourquoi, dès maintenant, sans attendre, nous devons écrire une nouvelle histoire pour Annecy. C'est le fondement d'Annecy 2050, notre vision prospective qui, dès aujourd'hui, se construit pour les générations futures...

Cette initiative inédite et nécessaire de la Ville, en faveur de la recomposition spatiale d'Annecy, nous permet de penser notre territoire par le climat pour que demain, en 2050, nous puissions vivre dans une ville polyvalente, innovante, solidaire, durable, où chacun trouve sa place.

Car au-delà du seul aménagement urbain, nous souhaitons une ville résiliente et inclusive dans sa totalité, à même de maîtriser son développement et de relever les défis sociaux, démocratiques et écologiques qui sont devant nous.

Aussi, nous devons engager notre projet urbain dans une nouvelle voie, celle de la renaturation et de la régulation des constructions. Il nous faut revaloriser nos espaces publics, les apaiser et considérablement renforcer notre maillage de trames vertes et bleues.

Ce tournant pour la Ville d'Annecy nous impose de requestionner profondément la gestion de nos politiques publiques. Au-delà du simple prisme de l'urbanisme, cette vision transcendera l'ensemble de notre action pour les prochaines décennies.

Pour être partagé et connu, ce projet d'ensemble nécessite un dialogue constant qui mobilisera l'ensemble des élus, des agents et des acteurs de la société civile. C'est pourquoi il s'est ouvert par une séquence de dialogue compétitif constructive et riche en débats, au terme de laquelle l'agence AUC a été retenue pour nous accompagner tout au long de cette démarche.

Annecy 2050 est aussi l'opportunité de faire émerger de nouvelles formes de coopération, en jetant des ponts entre la collectivité, les habitants et les partenaires locaux pour réellement « faire territoire, ensemble ». Au fil des prochains mois, plusieurs phases de participation nous permettront de découvrir de partager et de questionner collectivement les enjeux stratégiques de la ville que nous voulons, pour demain.

Ce document présente le socle de la démarche Annecy 2050 et les 3 secteurs de la ville retenus comme prioritaires, car à fort enjeu. Aujourd'hui, nous sommes heureux de partager et d'échanger avec vous sur cette première étape du projet ambitieux que nous allons construire ensemble.

François Astorg, Maire d'Annecy

Nora Segaud-Labidi, Maire Adjointe en charge de l'aménagement durable et de l'habitat

UN PLAN STRATÉGIQUE EN 6 POINTS CLÉS

1. LA NÉCESSITÉ D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉRENTE ET AMBITIEUSE

Le changement climatique et les transformations lentes mais inéluctables des modes de vie imposent, dès maintenant, de préparer le territoire pour anticiper ces mutations et dessiner des futurs désirables et souhaitables.

C'est toute la raison d'être de ce plan stratégique : réussir à faire émerger un plan ambitieux autant que sobre, prescriptif autant que flexible, au service des transitions écologique et numérique.

2. UNE DÉMARCHE À COURT ET LONG TERME

Le défi de la démarche « Annecy 2050 » réside dans la capacité à articuler temps long et temps court, stratégie et opérationnalité selon deux principes majeurs :

Tactique : expérimenter et proposer à court terme dans l'espace public des aménagements innovants pouvant être réalisés rapidement.

Stratégie : élaborer, à long terme, des scénarios d'aménagement ambitieux qui verront le jour dans un second temps et préfigureront le futur maillage urbain.

3. UNE GRANDE BOUCLE DE TERRITOIRE

Le plan stratégique « Annecy 2050 » doit permettre à notre ville de « faire territoire », c'est-à-dire de donner une cohérence globale à notre espace de vie urbain sans nier les identités spécifiques des communes d'origine.

Cette vision d'ensemble s'incarne à travers une boucle reliant les trois secteurs de développement de la ville de demain. Cette boucle permet de mettre en réseau et de relier les six communes historiques dans une logique d'ensemble à l'échelle globale de la ville.

4. UN PROJET CO-CONSTRUIT

Convaincus que ce projet ne peut réussir qu'avec le soutien et le concours de l'ensemble des acteurs de la ville - société civile, usagers, institutionnels, opérateurs économiques, acteurs (para-)publics et services de la Ville – la démarche Annecy 2050 doit être co-construite. Cette exigence impose des temps d'échange, de débat, d'information et de sensibilisation tout au long du projet.

5. DES SECTEURS À FORT POTENTIEL

Trois périmètres urbains définis :

Le Vallon du Fier situé sur les communes déléguées de Cran-Gevrier, d'Annecy, Annecy-le-Vieux et Meythet ;

Le quartier Trois Fontaines situé sur les communes déléguées d'Annecy, de Seynod, de Cran-Gevrier, élargi à l'Avenue d'Aix-les-Bains, située sur la commune déléguée de Seynod ;

Le quartier des Carrés situé sur la commune déléguée d'Annecy-le-Vieux.

Au fur et à mesure de l'avancée du projet, d'autres secteurs viendront s'ajouter à ces trois secteurs structurants et fondateurs. Cet effet d'entraînement donnera une dynamique exemplaire et mobilisatrice pour l'ensemble des acteurs et les habitants participant à la fabrique de la ville. Cette mise en œuvre progressive aboutira à terme, à une transformation globale d'Annecy

6. UNE APPROCHE GLOBALE, UN PROJET MULTISECTORIEL

Annecy 2050 est une démarche globale. Elle dépasse le prisme unique de l'aménagement et intègre **l'ensemble des politiques sectorielles portées, directement ou indirectement, par la Ville d'Annecy** : mobilités, économie et production, biodiversité et alimentation, éducation, sport ou encore culture.

La démarche intègre une grande diversité de sujets questionnant nos modes de vie présents et à venir :

Comment mangerons-nous ?

Comment nous logerons-nous ?

Comment nous nous divertirons ?

Autant de défis de notre temps qu'il s'agit d'explorer de façon prospective et de décliner de façon opérationnelle en les concrétisant par des projets.

ANNECY

+ + 2050

LE VALLON DU FIER

Un grand parc actif, hybride et innovant

UN « DÉJÀ À L'ŒUVRE » À CONSOLIDER

- Un site naturel exceptionnel, véritable miroir écologique du lac. Un écosystème d'acteurs avec au sud des industries créatives de la filière image, et au nord, le projet d'une cité scolaire.
- Un ensemble d'équipements sportifs à rayonnement intercommunal.
- Ces éléments doivent donner au réaménagement du Vallon du Fier sa raison d'être. Une série de parcs sera aménagée pour faire du Vallon du Fier un espace naturel de premier plan à l'échelle d'Annecy.

UN VALLON HABITANT ET VIVANT

- Insérer le Vallon dans la trame publique existante et garantir son ouverture sur la ville.
- Préconiser des formes et des typologies qui exploitent le potentiel paysager du site et maintiennent une perspective visuelle dégagée : halls traversants, effet de transparence systématique des rez-de-chaussée.
- Faire du Vallon un secteur de ville agréable à vivre : créer des points de destination et d'observation, des espaces d'animation et d'échanges.

UN VALLON APPRENANT ET ENTREPRENANT

- Activer la présence des filières innovantes au service des transitions écologique et numérique.
- Intensifier le développement des industries créatives : de la formation à la production.
- Renforcer l'offre de formation, en lien avec les Industries culturelles et créatives (ICC), du secondaire à l'enseignement supérieur.
- Stimuler les synergies entre formations, recherches et entrepreneuriat

UN VALLON SPORTIF ET ACTIF

- Activer la présence des filières innovantes au service des transitions écologique et numérique.
- Intensifier le développement des industries créatives : de la formation à la production.
- Renforcer l'offre de formation, en lien avec les Industries culturelles et créatives (ICC), du secondaire à l'enseignement supérieur.
- Stimuler les synergies entre formations, recherches et entrepreneuriat

ANNIECY

+ + 2050

TROIS FONTAINES ET AVENUE D'AIX LES BAINS

Un quartier productif, culturel et habitant

Les Trois Fontaines et les abords de l'avenue d'Aix-les-Bains constituent aujourd'hui un territoire peu lisible, traversé, coupé, construit sans préoccupation de développement urbain. Entre faubourg habité, maisons ou immeubles d'habitation isolés, grandes entreprises, surfaces commerciales, entrepôts, friche ferroviaire, larges axes routiers, le relief et la géographie de ces sites offrent néanmoins des balcons et des points de vue sur le grand paysage. L'âme du quartier des Trois Fontaines reste encore perceptible, en dehors des grands axes, au fond des impasses, dans les ateliers ou aux abords de l'ancienne voie ferrée.

MAINTENIR ET AMPLIFIER LES ACTIVITÉS SUR LE SITE

- Développer une offre d'espaces de travail pour les métiers créateurs de valeur (start-ups, créatifs) comme les métiers utiles et garants de mixité et de cohésion sociale (artisans, restaurateurs, acteurs des recycleries).
- Certains secteurs semblent d'ores et déjà enclins à accueillir ces orientations, notamment le secteur des ateliers, en interface avec la ZA de Vovray.

UN QUARTIER MIXTE ET HYBRIDE

- Accueillir des opérations de logements abordables dans la philosophie du Bien Construire Annecy (BCA).
- Penser les opérations de logement en les articulant à des programmations innovantes d'activités économiques et productives.
- Faire émerger de nouvelles proximités grâce à des formes architecturales mixtes à destination de la population active et des habitants.
- Développer des bâtiments hybrides mêlant espaces de travail et animations, ouverts à tous, développant toutes les formes de participation et de lien social : fablab, markerspace, garages solidaire et autres tiers lieux.

UN QUARTIER VERT EN NATURE PUBLIQUE ET DOMESTIQUE

- Consolider et mettre en réseau les principales polarités vertes existantes et à venir : parc du Val Vert, les jardins familiaux, le centre horticole et le futur parc sur l'ancienne emprise ferroviaire.
- Tirer parti des emprises vertes privées pour en faire un maillage vert (venelles plantées et jardins domestiques).

L'AVENUE D'AIX-LES-BAINS, UN BOULEVARD APAISÉ ET URBAIN

- Anticiper l'arrivée du Transport en Commun en Site Propre Intégral et la relocalisation des activités existantes.
- Donner à l'avenue d'Aix-les-Bains sa dimension urbaine : pacifier la voie, multiplier les franchissements de part et d'autre de l'avenue, favoriser les porosités au sein des îlots.
- Assurer une continuité entre bâtiments et rues en développant des rez-de-chaussées d'activité le long du boulevard, première étape d'une façade urbaine renouvelée.
- Reconnecter l'avenue aux centralités constituées : Vieux-Seynod, Champ-Fleuri, Pont Neuf, Trois Fontaines, etc.

ANNIECY

+ + 2050

QUARTIER DES CARRÉS

De l'écologie des sens à la co-construction de l'autonomie alimentaire du territoire

Le secteur présente une grande diversité architecturale et morphologique.

Il bénéficie également d'une cohérence paysagère s'illustrant notamment par :

- Des espaces verts exceptionnels (ex : serres, jardins des Pommaries, Parc de Vignières...);
- Des espaces agricoles en cœur urbain (serres ; jardins familiaux).

Cette spécificité du quartier permet de positionner une expérience pilote visant l'autonomie alimentaire du territoire grâce à l'agriculture locale, l'alimentation et la biodiversité. Ce projet alimentaire peut être co-construit, dès maintenant, en testant de manière opérationnelle les moyens et les outils de sa mise en œuvre. C'est aussi là une opportunité pour développer une culture écologique populaire et sensible.

UNE POLARITÉ VERTE RELAIS ENTRE LA VILLE ET LE GRAND PAYSAGE

- Renforcer et créer le maillage public interne au sein des sous-ensembles du quartier des Carrés : les Pommaries, les Carrés, le Clos du Buisson et le site de l'ECA.
- Consolider les espaces verts existants (ex : Serres, jardin des Pommaries, parc de Vignières) et les ouvrir au plus grand nombre.
- Les inscrire plus largement dans le réseau des continuités vertes et paysagères du territoire (ex : voies de circulation de l'Avenue de France, allée Jean Monnet).

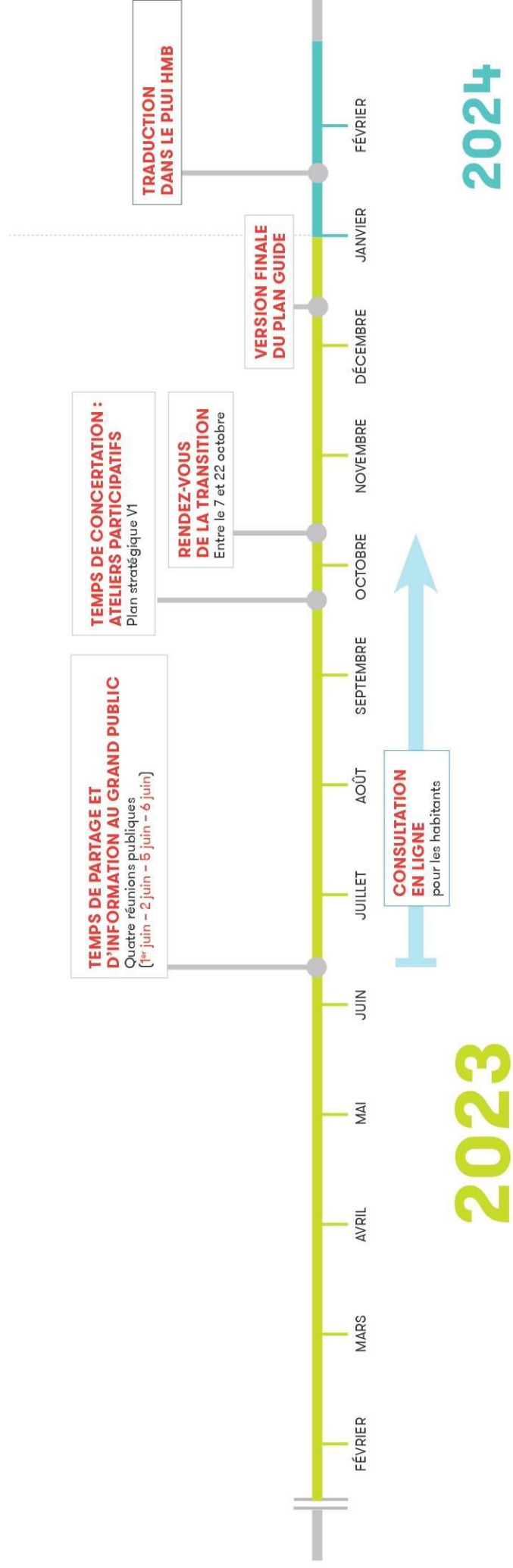
EXPÉRIMENTER LA VILLE AGRICOLE

- Faire du quartier des Carrés un site pilote pour expérimenter des actions favorisant les circuits courts d'approvisionnement et d'alimentation, de la production à la consommation.
- Maintenir et amplifier la production agricole pour les habitants du quartier et d'Annecy.
- Réévaluer le maintien d'un marché alimentaire au niveau du secteur pour en faire un marché local de vente de produits en circuits courts et de commerces de bouche.
- Développer sur le site des Serres et/ou de la Friche de Peugeot un tiers-lieu expérimental autour de l'alimentation et de l'écologie auprès du grand public (ex : espace d'animation, de sensibilisation à l'agriculture et au bien-manger, cantine solidaire, ateliers...).

UNE MULTIPLICITÉ DE FORMES D'HABITER À STIMULER

- Préserver le tissu pavillonnaire (en dehors du front urbain en cours de constitution sur l'avenue des Carrés).
- Valoriser le patrimoine bâti moderne : augmenter leur qualité à travers des cœurs d'îlots verts ouverts au public, jardins familiaux...
- Constituer de nouveaux chemins en tirant parti des zones pavillonnaires existantes.
- Redéployer et/ou reconfigurer les équipements publics du secteur d'Annecy-le-Vieux.

LES ÉTAPES EN 2023



ANNECY

+ + 2050

CONTACTS PRESSE

Ville d'Annecy

Mail : presse@annecy.fr

Tél : 04.85.46.70.40

Anouck Duchosal

Conseillère communication et presse

Mail : anouck.duchosal@annecy.fr

Tél : 07.64.82.20.03